



1
Jours

La réglementation des maladies et accidents du travail

dans SANTE - SANTE AU TRAVAIL / Réf : JUR-SANT-2

Objectifs de la formation

- Décrire la réglementation liée aux maladies professionnelles et aux accidents du travail
- Identifier les risques d'accidents
- Identifier ce qu'est une maladie professionnelle
- Construire une démarche de prévention

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Décrire la réglementation

2. Distinguer accident du travail et accident de trajet

- Définition de l'accident de travail
- Définition de l'accident de trajet
- Impact de la reconnaissance d'un accident de travail ou de trajet pour le salarié
- Conséquence de la reconnaissance d'un accident de travail ou de trajet pour l'entreprise

3. Identifier la maladie professionnelle

- Définition de la maladie professionnelle
- Tableaux des maladies professionnelles
- Conséquence d'une maladie professionnelle pour le salarié
- L'invalidité
- Conséquence de la reconnaissance d'une maladie professionnelle pour l'employeur/le salarié



Après midi

4. Mettre en place les actions préventives

- Identifier les risques et réfléchir aux mesures de préventions
- La prévention collective
- La prévention individuelle

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Dirigeant, directeur des ressources humaines, collaborateur des services RH, membres du CSE, référent sécurité

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Utilisation de méthodes expositives permettant de présenter les concepts importants et de faire le point sur la législation en vigueur
- Utilisation de méthodes participatives favorisant les échanges, la réflexion commune et le retour d'expérience
- Le formateur pourra également utiliser des mises en situation et/ou des jeux de rôle

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un quiz, de mises en situation ou au travers d'études de cas
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation

